



Cellule **Prévention** de la **Désinsertion Professionnelle**

Contribue au **maintien en emploi** des salariés

→ Qu'est ce que le **maintien en emploi** ?



Un incident de santé, un accident, ou le simple vieillissement au travail peuvent altérer la capacité d'une personne à poursuivre son activité professionnelle et peut mener à terme à une situation de "désinsertion professionnelle".

Le **maintien en emploi** consiste à rechercher la meilleure solution pour accompagner employeur et salarié lorsque ce dernier a des difficultés au travail liées à son état de santé ou à son handicap.





Pour accompagner salariés et employeurs sur les questions de maintien en emploi, **EPSAT Vosges possède une équipe** de professionnels de la santé au travail et de la prévention, **spécialistes du maintien en emploi** appelée **cellule Prévention de la Désinsertion Professionnelle** ou **cellule PDP**.

→ Quels sont les **rôles de la cellule PDP** ?

- ✓ Apporter un soutien dans la recherche de solutions de maintien en emploi adaptées aux problématiques individuelles rencontrées par les Médecins du Travail.
- ✓ Faciliter les échanges et la collaboration avec les acteurs du maintien en emploi, externes à EPSAT.
- ✓ Mener des actions collectives de sensibilisation ou d'information.



→ Qui sont les membres de la cellule PDP ?

-  Médecin du travail
-  Infirmière en santé au travail & coordinatrice de la cellule PDP
-  Assistante sociale du travail
-  Ergonome en santé au travail



Les membres peuvent faire appel à **d'autres professionnels** comme à un psychologue du travail ou à l'équipe risque chimique selon les situations.

→ Une question, comment faire ?

En cas de besoin pour une situation individuelle, nous vous invitons à vous **mettre en relation avec votre Médecin du Travail habituel**.

→ Une demande spécifique en lien avec le maintien en emploi ?

Vous pouvez joindre la cellule PDP par mail :
cellulepdp@epsatvosges.fr

La cellule PDP interviendra en appui à votre équipe de santé au travail habituelle sous la coordination du Médecin du Travail référent de l'entreprise.

Service de Prévention & Santé au Travail
Vos contacts



Siège social

32, rue André Vitu • CS 90002
88027 EPINAL Cedex
Tél : 03 29 82 26 84

www.epsatvosges.fr  

